

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 13 mars 2023.

Le département de l'Allier est placé en vigilance « orange » orages

Lundi 13 mars 2023, Madame le Préfet de l'Allier déclenche une alerte météo pour orages suite au passage en vigilance orange du département par les services de météo-France.

En fin d'après-midi et dans la soirée, des orages forts vont éclater. Ils seront accompagnés de violentes rafales de vent pouvant dépasser localement les 90 à 100 km/h et, par endroits, de chute de grêle.

Les pluies associées seront temporairement soutenues, mais ces orages étant mobiles, les cumuls ne dépasseront pas les 20 à 30 mm.

Ces orages s'évacueront vers l'Est dans la nuit de lundi 13 au mardi 14 mars 2023.

Le département est également placé en vigilance jaune pour le phénomène vent..

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de Comportement :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.vigilance.meteofrance.com ou sur le site Internet de la préfecture de l'Allier.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS